

Un congrès d'une importance capitale...

Les contraintes liées à la pandémie Covid-19 ont été adoucies. Espérons que la vaccination nous permettra dans les prochains mois d'atteindre une immunité collective suffisante pour ne pas être confrontés à de nouvelles difficultés cet automne. Nous allons pouvoir retisser des liens sociaux profondément mis à mal par d'interminables interdictions de se rassembler et retrouver ces instants de convivialité qui nous ont tant manqué... Veillons toutefois à respecter les gestes barrières indispensables pour éviter une nouvelle et importante propagation du virus.

Finalement, les mesures 2020 pour la pêche de loisir du bar seront reconduites sur la totalité de l'année 2021. Les seuls petits ajustements concernent exclusivement la pêche professionnelle.

Nous sommes informés de mois en mois sans aucune visibilité à moyen terme. Le plan pluriannuel prévoyait pourtant la disparition de tels dysfonctionnements et de ces mesures prises dans l'urgence et dénuées de tout bon sens. Nous allons demander, dans le cadre de l'EAA, une réelle prise en compte dans la Politique commune des pêches (PCP) de notre activité de pêche de loisir et contester cette situation inacceptable à laquelle nous sommes encore une fois confrontés.

Dans une lettre établie en commun avec la FFPM, nous avons demandé à la ministre de la Mer une répartition plus juste entre pêche professionnelle et pêche de loisir du quota global de thon rouge alloué à la France. Sans même nous avoir entendus, la ministre nous a opposé une fin de non-recevoir qui témoigne d'un manque de considération et d'écoute pour des millions de plaisanciers au comportement écoresponsable et à l'origine d'un poids économique et sociologique considérable. Nous regrettons une telle attitude qui nous contraint à porter ce dossier devant les juridictions française et européenne. Merci à toutes les associations et à tous les pêcheurs concernés qui participent collectivement à cette opération et y contribuent financièrement. Convaincus de la justesse de nos demandes, nous entendons bien utiliser tous les moyens juridiques pour obtenir gain de cause. Devant l'incompréhension et le sentiment d'injustice éprouvés par l'ensemble des pêcheurs de loisir, nous sollicitons de toute urgence une réunion de clarification en présence de la ministre.

Beaucoup d'autres sujets nous préoccupent également : les attaques totalement injustifiées et sectaires des animalistes à l'encontre de la pêche de loisir, le manque d'intégration de nos activités dans les Aires marines protégées, l'absence de considération de la ministre à notre égard, les interventions abusives des services de police... Nous essayons malgré tout de garder une attitude résolument constructive et souhaitons l'émergence d'un véritable dialogue dont la mise en place s'avère plus que jamais nécessaire et urgente. Je vous invite à consulter notre site fnpp.fr pour de plus amples informations sur le positionnement de notre fédération sur ces sujets. Nos activités s'inscrivent pleinement dans le cadre d'une écologie durable et écoresponsable. En complément aux guides des bonnes pratiques que vous connaissez, nous diffusons depuis cette année un guide plus spécialement destiné aux jeunes. Merci à tous ceux qui participent à cette formidable opération de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Les véritables défenseurs de l'environnement, c'est nous !

Nous tiendrons finalement notre congrès national 2020 en fin d'été du 17 au 20 septembre 2021 à Biscarrosse. Cette manifestation a reçu le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et du conseil départemental des Landes que nous tenons à vivement remercier pour la considération et la confiance qu'ils nous témoignent. Les équipes du comité régional Aquitaine et du bureau national de la FNPP restent plus que jamais mobilisées et travaillent activement pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Nonobstant les contraintes résiduelles liées à la Covid-19, cet important congrès électif se présente sous un angle favorable et devrait nous permettre de consolider notre croissance et le bien-fondé de nos orientations.

Chaque association affiliée à la FNPP est concernée et est invitée à y participer. La présence du plus grand nombre d'entre vous est fortement souhaitée. Il s'agit de peaufiner ou de corriger ensemble nos orientations pour les années à venir. Nous définirons ensemble les actions à mener pour sortir des impasses actuelles. Pensez à prendre contact avec les responsables des différentes commissions et à leur faire part de vos observations et questionnements.

Comme vous pouvez le constater, les difficultés et les tensions de tous bords persistent et s'aggravent... Pour y faire face, la FNPP, votre fédération, est plus que jamais présente sur tous les fronts pour représenter et défendre vos intérêts. Mais il va falloir aller plus loin et se rassembler encore davantage. Nous avons déjà entrepris une telle démarche en organisant, avec la FFEISSM et la FCSMP, les assises de la plaisance et des pêches de loisir en mer. Les contraintes rencontrées ces derniers temps ne nous ont pas permis de poursuivre cet objectif comme nous l'aurions souhaité. Nous espérons que toutes les fédérations représentatives finiront par se regrouper, conscientes comme nous de l'impérieuse nécessité de se rassembler. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par nos activités. Ensemble, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste. Forts de la justesse de nos propositions et face aux difficultés que nous rencontrons, restons déterminés et confiants.

Jean Kiffer
président de la FNPP

Pêcher intelligent - Pêcher durablement